LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Conseil de Paris du 15 au 18 Juillet 2026

Vœu relatif au renforcement de la politique de Paris pour en faire une véritable capitale antiraciste

rattaché à la délibération 2026 DDCT 92

Vœu déposé par Sophie de La Rochefoucauld, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que les discriminations fondées sur l'origine, la nationalité, la couleur de peau ou la religion constituent l'une des formes de discrimination les plus répandues en France avec plus de 9 350 délits recensés en 2024, et qu'elles présentent un caractère systémique reconnu ;

Considérant que, selon le Défenseur des droits, les discriminations liées à l'origine représentent près d'un quart des réclamations reçues en matière de discrimination et qu'elles affectent durablement l'accès à l'emploi, au logement, à la santé, à l'éducation et aux services publics ;

Considérant que le 17e Baromètre du Défenseur des droits et de l'OIT publié en 2024 indique que 17 % des actifs déclarent avoir subi une discrimination ou un harcèlement discriminatoire dans l'emploi en raison de leur origine, de leur nationalité ou de leur couleur de peau ;

Considérant que les recours demeurent particulièrement faibles : seules 4 % des personnes déclarant avoir subi une discrimination lors d'une recherche d'emploi et 12 % de celles déclarant une discrimination dans leur parcours professionnel entreprennent des démarches auprès d'une association, du Défenseur des droits, d'un avocat ou de la justice ;

Considérant que 97% des personnes victimes d'agressions ou de propos à caractère racistes renonce à porter plainte en raison du sentiment d'inutilité des démarches et que près de 44 % des victimes déclarent ne pas savoir vers qui se tourner ;

Considérant que le bilan national 2025 du ministère de l'Intérieur fait état de l'augmentation inquiétante des actes antireligieux avec 1 320 actes antisémites soit une baisse de 16% par rapport à 2024 mais un niveau toujours très élevé; 843 actes antichrétien soit une hausse de 9% par rapport à 2024; et 326 actes antimusulmans, soit une augmentation de 88 % en un an;

Considérant que la hausse des signalements à caractère raciste, antisémite et islamophobe observée ces dernières années démontre l'urgence d'une action publique renforcée à tous les niveaux ;

Sur proposition de Sophie de La Rochefoucauld, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- crée une Délégation générale à l'égalité réelle, à l'antiracisme et à la lutte contre les haines, directement rattachée au Maire de Paris, chargée de coordonner l'ensemble des politiques municipales en la matière et d'en assurer l'évaluation ;
- mette en place un parcours municipal d'accompagnement des victimes de racisme, d'antisémitisme et de discriminations raciales, comprenant un accueil dédié, une orientation juridique, psychologique et sociale, ainsi qu'un suivi des situations signalées pour permettre aux victimes de faire valoir leurs droits ;
- crée un Observatoire parisien des discriminations et du racisme, associant chercheurs, associations, institutions et habitants, chargé de produire un rapport annuel public sur l'état des discriminations à Paris ;
- sollicite officiellement la Préfecture de police afin que soit désigné dans chaque commissariat parisien un référent spécialisé dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, identifié par le public et formé à l'accueil des victimes ;
- développe un programme de formation renforcée à la lutte contre les discriminations raciales à destination des agents municipaux, des personnels d'accueil et des agents de la police municipale, afin de proscrire toute pratique discriminatoire ou assimilable à un contrôle au faciès ;
- crée une carte de résidence parisienne, reconnue par l’ensemble des services municipaux, destinée à toutes les personnes résidant à Paris, quelle que soit leur nationalité ou leur situation administrative.